DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES

CANTON DE FOURMIES

Commune de ROUSIES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 24 JUIN 2026

NOMBRE

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre juin.

27 Le Conseil Municipal de la Commune de ROUSIES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Carole DEVOS, Maire.**

de présent 27

Etaient présents : Mme Carole DEVOS, M. Bernard HASSELIN, Mme Christel BAILLY, M. Marc BARSOUM, Mme Gwendoline PUT-LIENARD, M. Denis PIN, Mme Périne JOUNIAUX, M. Thomas DIOT, M. Jacky DISY, Mme Nathalie LOURDAIS, Mme Sylvie MASTALERZ, Mme Pascale BLONDEAU, M. Alain LELUBRE, M. Philippe LAURENT, Mme Mathilde ÉTÉVÉ, ~~Mme Pauline BERTONI,~~ M. Jean-Bernard VANDENBUSSCHE, ~~M. Jocelyn PHILIPPE,~~ Mme Ophélie DUPUIS, M. Vincent MYSLICKI, ~~Mme Audrey POUCET,~~ ~~M. Victor LOMBARD,~~ M. Sébastien TAVERNE, ~~M. Johan LECERF, Mme Manuella GEOFFROY, Mme Clarisse RENOTTE~~, Mme Océane ODEN.

De votants 25

Pouvoirs : Pauline BERTONI procuration à Sylvie MASTALERZ, Jocelyn PHILIPPE pouvoir à Alain LELUBRE, Audrey POUCET procuration à Thomas DIOT, Victor LOMBARD procuration à Bernard HASSELIN, Manuella GEOFFROY procuration à Océane ODEN.

Absent : Yohan LECERF.
Excusée : Clarisse RENOTTE.

2026/066

OBJET
Désignation des représentants de la commune à l'agence INord.

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Bernard HASSELIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie et que la convocation du Conseil a été faite le 18 juin 2026.

Par délibération en date du 5 avril 2017, la commune a adhéré à l'Agence Départementale du Nord qui a pour objet d'apporter aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale membres, une assistance d'ordre technique, juridique ou financière dans le domaine de l'ingénierie publique.

Conformément aux statuts et suite aux dernières élections municipales, il convient de désigner 1 représentant titulaire et un représentant suppléant.

Le Conseil Municipal,
Ouï l'exposé de sa Présidente,
Après en avoir délibéré **à l'Unanimité par 25 Voix Pour,**

- Désigne monsieur Thomas DIOT, titulaire,
- Désigne monsieur Marc BARSOUM, suppléant

Pour représenter la commune au sein de l'agence INord.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme.
Suivent les signatures.

Fait à Rousies le 24 Juin 2026.

Le secrétaire de séance,

Bernard HASSELIN

Le Maire,

Carole DEVOS.

MAIRIE DE ROUSIES
MANDAT 2026

Cette présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication